



ch-direct | Direkter Verkehr Schweiz
Service direct suisse
Servizio diretto svizzero
Servetsch direct svizra

Rapport final

Clé de répartition AG15

Thomas Ammann
ch-direct
e-mail: thomas.ammann@utp.ch
tél.: + 41 31 359 22 52

Etat au 8 décembre 2016

1 Introduction

Le rapport final Clé de répartition (CR) Abonnements généraux (AG) 15 se limite à démontrer les nouveautés qui ont été introduites depuis la CR AG14.

Les clés de répartition calculées sont à chaque fois les suivantes:

- Numéro 8: CR AG 2^e classe
- Numéro 67: CR AG 1^{re} classe
- Numéro 69: CR AG surclassement

La «méthode2005» est présentée et discutée de façon détaillée dans le rapport final CR AG05. Les nouveautés introduites dans l'intervalle figurent dans les rapports finaux respectifs.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez consulter le domaine protégé par mot de passe du site Internet [ch-direct.org](http://www.ch-direct.org) sous > Répartition des recettes > Abonnement général.

<http://www.ch-direct.org/ClerepAG>

2 Vue d'ensemble et valeurs de référence

Le calcul de la CR AG14 provisoire se fonde sur la méthode AG05 et se compose d'un quart de chacune des clés de base CB12, CB13, CB14 et CB15. Le tableau ci-après donne un aperçu des valeurs de référence de la CB correspondante.

L'objectif est d'atteindre 62'500 courses par clé de base pour garantir un calcul des parts suffisamment précis. Cet objectif a été atteint pour chaque CB. Depuis l'introduction de la nouvelle feuille de voyages (CB12) et l'augmentation du taux de retour qui en a résulté, l'objectif est nettement dépassé pour un échantillon de la même taille.

	CB15	CB14	CB13	CB12	
Clients AG (au 07.11.16)	436'685	444'420	448'088	443'768	
Début de l'enquête	27.04.2015	28.04.2014	29.04.2013	30.04.2012	
Etat des données Taxation	13.12.2015	14.12.2014	15.12.2013	09.12.2012	
Calcul de la clé de répartition provisoire	14.11.2016	25.11.2015	25.11.2014	01.12.2013	
Application de la clé de répartition définitive	01.12.2017	01.12.2016	01.12.2015	01.12.2014	
Envoi	Nb. théorique	26'000	26'000	26'000	26'000
	Nb. effectif	26'796	26'292	26'294	26'445
Feuilles de voyage en retour	Nb. effectif	8'445	9'090	9'691	9'422
	Nb. effectif/envoi	31.52%	34.57%	36.86%	35.63%
Nombre de courses	Nb. théorique	62'500	62'500	62'500	62'500
	Nb. effectif	71'157	80'844	85'181	81'916
	Ecart eff./théorique	13.85%	29.35%	36.29%	31.07%

Tableau 1: valeurs de référence des différentes clés de base

Le nombre total de voyages de l'échantillon est de 319'098, soit nettement au-dessus (+27.64 %) de l'objectif cumulé de 250'000. Le taux de retour a pu être amélioré entre les années de relevé 2012 et 2013. Il a par contre nettement baissé durant les deux dernières années de relevé. Bien que la quantité de feuilles de voyages et de courses dépasse toujours nettement la valeur cible, des mesures ont été prises pour à nouveau augmenter le taux de réponse des prochaines enquêtes (voir chap. 8).

3 Exécution, nouveautés et problèmes

3.1 Relevé des voyages

Aucune nouveauté dans la constitution de l'échantillon ni dans la méthodologie de relevé.

Dans l'échantillon de décembre 2015, c'est-à-dire les cinq derniers des douze échantillons de la CR AG15, il y a eu des modifications marginales dans la série de données livrée par les CFF. Les clients de l'AG avec le code Robinson 2 (ne souhaite pas de publicité) ont été supprimés de la série de données en raison de plusieurs retours négatifs. La réduction est néanmoins négligeable (env. -4,5 %). Jusqu'ici, seuls les clients avec un code Robinson 3 (pas d'utilisation ultérieure des données clients) étaient exclus.

3.2 Saisie des voyages

Aucune nouveauté

3.3 Taxation des relations

Aucune nouveauté

3.4 Calcul de la clé de répartition provisoire AG15

Aucune nouveauté

4 Travaux de finition

La présente clé de répartition AG15 est provisoire. Enquête, saisie et taxation sont terminés. De plus, les contrôles de qualité internes (voir chapitre 6) et les premiers travaux subséquents ont déjà été réalisés. Les points en suspens, qui seront réglés selon le processus standard après le calcul de la clé de répartition provisoire, sont énumérés ci-après:

- Trafic parallèle: répartition des parts des relations concernées entre les entreprises de transport (ET) correspondantes. Ces travaux ont déjà débuté et sont partiellement pris en compte dans la clé de répartition provisoire.
- Les déductions et les suppléments payés uniquement par les titulaires de titres de transport forfaitaires sont effectués sur les parts taxées.
- Les entreprises de transport qui ne participent que partiellement au champ d'application sous un même code ET subissent une correction correspondante.
- Contrôles de qualité externes.
- Modifications dans le champ d'application AG jusqu'à l'introduction de la CR définitive.
- Nouvelle pondération des chiffres d'affaires en fonction des données de vente actuelles.

En général, les différences attendues entre la clé de répartition provisoire et la clé définitive sont peu importantes. La part de chaque ET divergera plus ou moins selon l'impact des points ci-dessus.

5 Discussion des résultats

5.1 Modifications du champ d'application

Les modifications suivantes du champ d'application Abonnement général (T654) ont été neutres du point de vue de la clé de répartition. C'est-à-dire qu'elles n'ont pas eu d'influence sur la majorité des ET et qu'elles ont uniquement entraîné des transferts bilatéraux entre deux ET:

- Retrait de ligne de la SOB (082) au profit d'AAGS (841) pour décembre 2016.

Les adhésions et sorties suivantes ont eu pour effet une augmentation ou une diminution minime des parts des autres ET:

- Adhésion des ET BBE (205), EBZ (708) et SNL (188) dans le champ d'application de l'AG et donc reprise dans les CR 08 et 67.
- Sortie de CB (728) du Service direct et donc des CR 08 et 67.
- L'introduction de la 1^{re} classe dans les ET MVR-cev (042) et TRAVYS-ysc (097), resp. l'introduction de la première classe sur tout le réseau des TPF (053) ont eu des effets sur les CF 08, 67 et 69.

Les mutations sont effectuées tant pour la CR AG15 provisoire que pour la CR AG14 définitive dans la notice jointe «AG15 Clé de répartition provisoire». Les différences entre les deux CR sont dues aux nouvelles données brutes (remplacement de la CB11 par la CB15).

5.2 Données brutes

Les données brutes peuvent être examinées par les ET dans le cadre du contrôle de qualité (chapitre 6.2.2). A noter que la part peut augmenter dans les cas suivants:

- Une dernière année de relevé particulièrement bonne (CB15)
- Ou la suppression d'une année de relevé en dessous de la moyenne (CB11)

Dans ce cas, la moyenne se rapporte à toutes les autres ET. Un résultat absolu identique pour une ET peut également entraîner une hausse des parts de la clé de répartition si la moyenne des autres ET baisse.

Ces explications sont évidemment valables en sens inverse dans le cas d'une baisse des parts de la clé de répartition.

6 Contrôles de qualité (CQ) AG15

6.1 Contrôles de qualité internes

Des contrôles de qualité trimestriels de la saisie et/ou de la taxation sont effectués pour chaque clé de répartition. Les résultats sont publiés depuis le milieu de 2016 sur le site Internet de ch-direct sous la forme d'un reporting trimestriel. Pour la CR AG15, plus de 12 % des feuilles de voyages ont été contrôlées, c'est-à-dire près d'une feuille sur huit. Dans l'ensemble, 96,5 % des courses avaient été saisies correctement. Dans la taxation, 13,7 % des relations ont été contrôlées, soit près d'une sur sept. Tout juste 96 % ont été traitées correctement. D'autres détails sur la qualité des CB15 seront publiés dans le rapport de qualité au printemps 2017.

6.2 Contrôles de qualité externes

6.2.1 Contrôles sectoriels

Compte tenu de la bonne qualité de la saisie principale et de la taxation des dernières années, le groupe de travail Clé de répartition AG a décidé en 2010 de n'effectuer le contrôle sectoriel plus que tous les deux ans.

Aucun contrôle sectoriel n'est prévu pour la CR AG15. Les résultats du contrôle sectoriel de la CR AG14 ont été très positifs. Les rapports peuvent être consultés sur le site Internet de ch-direct.

6.2.2 Contrôle par les ET

L'invitation aux visites sur place pour la CB15 sera envoyée avec la facture des coûts.

Nous prions les ET de profiter de la possibilité d'effectuer des visites sur place, ce qui nous permettra de continuer à améliorer la qualité de la production.

7 Coûts de production

Au total, 475 000 francs seront facturés aux ET en décembre 2016. Ce montant comprend les postes suivants:

- | | |
|--|---------|
| • Coûts de production AG15 (jusqu'au 30.11.2016) | 395 000 |
| • Comptabilisation transitoire des travaux subséquents AG15 (dès le 1.12.2016) | 20 000 |
| • Travaux subséquents AG 14 (à partir du 1.12.2015) | 20 000 |
| • Contribution de couverture des coûts d'Abacus | 40 000 |

Les coûts seront facturés selon la clé de coûts séparée AG15 en décembre 2016.

Suite à la fondation de l'association de ch-direct, les coûts de Nemesis ont été facturés entièrement aux ET. Les contributions de couverture des coûts de Nemesis contenues dans les coûts des clés de répartition antérieurs (100 000 francs par an) sont disparaitent dès maintenant.

8 Perspectives

- *Optimisations de Nemesis (HE autom.)*
- Pour l'AG16, l'enquête en ligne a été adaptée d'une part et les courses sont désormais importées et traitées automatiquement dans Nemesis d'autre part. Ces modifications devraient permettre une réduction annuelle des coûts de production d'env. 20'000 francs.
- *Réception externe de Nemesis*
Nemesis a été réceptionné en octobre 2016 par un service externe («Inticket AG»). Aucune erreur notable n'a été relevée. Vous trouverez les documents détaillés sous <http://www.ch-direct.org/ClerepAG>.
Toute l'étape de production a été révisée avec la révision d'ABACUS (programme de calcul). Une prochaine révision est prévue pour 2017.
- *Association ch-direct*
ch-direct est devenue une entité juridique indépendante sous la forme d'une association au 1^{er} juillet 2016 et ne fait donc juridiquement plus partie de l'Union des transports publics (UTP). Le nouveau comité a pris ses fonctions opérationnelles, un nouveau CEO devrait être engagé pour début 2017.
- *Formations sur les clés de répartition*
Le secteur Clés de répartition a lancé des formations spécifiques en 2016 afin d'expliquer les méthodes de répartition et les processus des CR AG et/ou demi-tarif aux personnes in-

téressées des ET, de la Confédération ou des cantons. Les premiers cours à Berne ont eu lieu, d'autres sont prévus en 2017. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sous www.ch-direct.org/formationAG

- *Enquête téléphonique pilote*
Parallèlement à l'enquête AG16, une enquête téléphonique pilote lancée en mai 2016 suit son cours jusqu'en avril 2017. Pendant un an, les clients de l'AG seront interrogés sur leur consommation. L'objectif de ce projet est d'évaluer la pertinence et l'opportunité d'une enquête téléphonique. Si cette méthode fait ses preuves, une adaptation du processus d'enquête est envisageable. Les premières évaluations réalisées à la moitié de la période d'enquête ont donné des résultats très prometteurs quant à la disposition des clients à participer et la plausibilité des voyages.
- *Projet adaptation de la feuille de voyages CR*
Un projet visant à évaluer le questionnaire pour les enquêtes de mobilité de ch-direct est en cours. La version utilisée jusqu'ici ainsi que d'autres possibilités sont examinées dans le cadre d'un test d'utilisation qualitatif et d'un test quantitatif sur le terrain. L'enquête AG17 dès mai 2017 sera réalisée avec une feuille de voyage modifiée.
- *Défis posés par ZPS*
Le remplacement de Prisma par ZPS va entraîner d'autres défis quant à la base de données de production «Nemesis». Les domaines spécialisés entretiennent des échanges soutenus avec les responsables de la production afin d'anticiper les changements dans le processus de production ou dans «Nemesis».

9 Annexe

Date	25.11.2016
Version	1.0
Auteurs	Thomas Ammann, Florian Kuchen
Statut	Définitif
Adresse	L:\3 Direkter Verkehr\3.6 Verteilschlüssel\3.6.2 Produktion\02_GA\GA15\09_Schlussberichte\AG15_Rapport final Clé de répartition_f.docx